

ASSEMBLÉE NATIONALE

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

AMENDEMENT

N ° AS1000

présenté par

Mme de Vaucouleurs, Mme Benin, Mme Elimas, rapporteure M. Hammouche, Mme Gallerneau et
M. Isaac-Sibille

ARTICLE 47

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.